



*M. R. V. Gorham, commissaire canadien auprès de la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Cambodge, présente au prince Sihanouk, du Cambodge, un volume de photographies d'Angkor-Vat, prises par une équipe de l'Office national du Film du Canada*

Pour ce qui est de la situation actuelle du Cambodge, le Canada comme membre de la Commission internationale s'est engagé à surveiller le cessez-le-feu dans la région et à protéger le Cambodge des répercussions du conflit vietnamien.

En rapport avec ces objectifs, le Gouvernement canadien a tâché d'assurer en tout temps que la Commission soit un organisme international capable de s'acquitter de ses engagements de manière objective et impartiale. Le régime des trois membres ne permet pas toujours à la Commission de fonctionner comme il se doit et les opinions du représentant canadien, qui ne sont pas toujours celles de ses collègues indiens et polonais, s'inscrivent parfois en minorité dans les rapports de la Commission.

Malgré ses points faibles, la Commission internationale joue un rôle important dans la situation complexe de la péninsule indochinoise puisqu'elle traduit le désir international de protéger la souveraineté du Cambodge, qui a accédé à l'indépendance en 1953. Les rouages mis en œuvre à Genève en 1954 ne représentent qu'une partie de l'appui international que le Gouvernement cambodgien a recherché pour assurer la survivance nationale du pays. Au cours des deux dernières années, le Cambodge a essayé d'obtenir d'autant de Gouvernements que possible des déclarations unilatérales relatives à ses frontières et à son intégrité territoriale.